



## APPEL D'OFFRES TP-2022-3003-01

### MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU D'ÉGOUT SÉPARATIF LOT 2 - RUES LÉONARD, SUPPÈRE ET SAINT-ANTOINE

La Ville de Mont-Tremblant demande des soumissions pour la mise en place d'un réseau d'égout séparatif, de la réfection de la chaussée et de sections de trottoirs sur les rues Léonard (entre les rues de Saint-Jovite et Vanchesteing), Suppère (entre Charbonneau et Léonard) et Saint-Antoine, soit sur une longueur totale d'environ 600 mètres.

À titre indicatif et de façon non limitative, les travaux pourront inclure :

- La réfection du pavage sur la pleine largeur de la chaussée et la réfection d'une partie de la fondation granulaire;
- La mise en place d'un réseau d'égout sanitaire;
- La conversion du réseau d'égout unitaire en égout pluvial;
- La mise en place et le raccordement de nouveaux services d'égouts sanitaires;
- La réfection de certaines sections de trottoirs et autres aménagements.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur soumission sur les formulaires préparés par la Ville de Mont-Tremblant, sous enveloppe scellée, clairement identifiée et portant la mention « **Appel d'offres TP-2022-3003-01 – réseau d'égout séparatif – Lot 2** » **avant 11h00, le 17 mars 2022**. Les soumissions seront ouvertes immédiatement après. L'heure officielle qui aura force de loi sera celle apparaissant à l'horloge ou seront ouvertes les soumissions. Celles-ci devront être déposées en mains propres ou par messagerie spéciale (à l'exception de la poste prioritaire) à l'adresse suivante :

Service des travaux publics  
Ville de Mont-Tremblant  
60, chemin de Brébeuf  
Mont-Tremblant (Québec) J8E 3A9

Les formulaires seront disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec, SE@O à l'adresse suivante [www.seao.ca](http://www.seao.ca) à compter du **23 février 2022**. Ne seront considérées que les soumissions présentées sur les formulaires délivrés par ce site.

La Ville de Mont-Tremblant ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni encourir aucune obligation ou aucuns frais envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Mont-Tremblant, ce 23<sup>e</sup> jour de février 2022.

Robert Davis, ing.  
DGA, Directeur, Service des travaux publics et services techniques